



GEODIS SIVOM LOGISTICS

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 8 FEVRIER 2013**

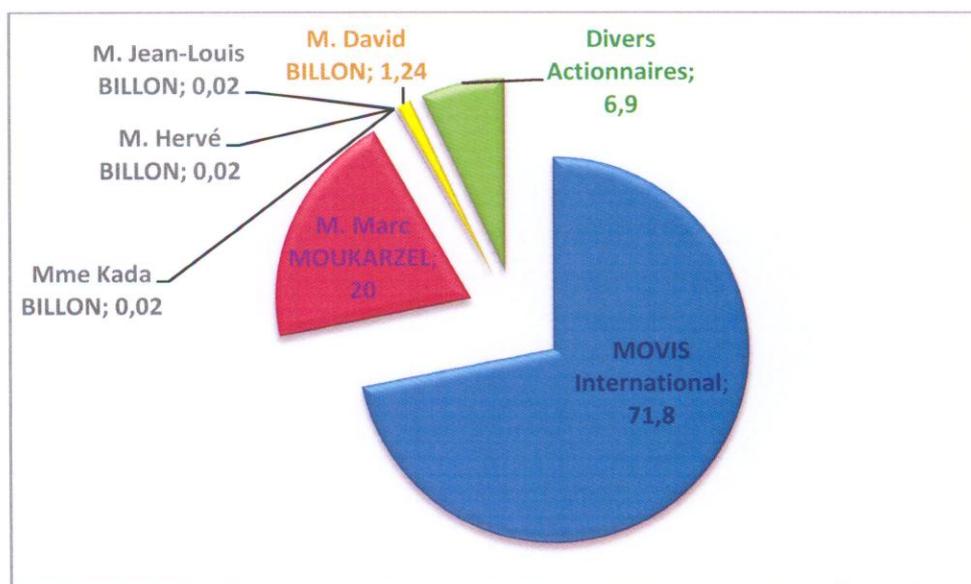
10 Heures

SOMMAIRE

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL	3
CONSEIL D'ADMINISTRATION – DIRECTION – COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES	4
ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE	5
PRESENTATION DU RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	6
PRESENTATION DES RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	24/25
- RAPPORT GENERAL	24
- RAPPORT SPECIAL	25
TEXTES DES RESOLUTIONS A SOUMETTRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES	26

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

N°	Actionnaires	Nombre d'actions	Valeur	%
1	MOVIS International	600 000	3 000 000 000	71,80
2	M. Marc MOUKARZEL	167 125	835 625 000	20,00
3	M. David BILLON	10 399	51 995 000	1,24
4	Mme Kada BILLON	120	600 000	0,02
5	Succession Hervé BILLON	120	600 000	0,02
6	M. Jean-Louis BILLON	120	600 000	0,02
7	Divers Actionnaires	57 741	288 705 000	6,90
TOTAL		835 625	4 178 125 000	100



CONSEIL D'ADMINISTRATION – DIRECTION – COMMISSAIRES AUX COMPTES :

Conseil d'Administration

David BILLON
Président

Jean-Louis BILLON
Administrateur

Marc MOUKARZEL
Administrateur

Direction

Thierry DAVAILLE
Directeur Général

Louis-Marie JEANNIN
Directeur Central du Développement, Projets et
Opérations

Vincent GUIGUI
Directeur des Ressources Humaines et Juridiques

Sébastien N'GUESSAN
Directeur Commercial

Sita SIDIBE
Directeur Finances et Comptabilité

Didier KOUASSI
Directeur Shipping Lines

Ibrahim KONATE
Directeur Systèmes Informations

Ambroise ALLAH
Directeur Shipping Tramp

Adjoua KISSI
Directeur UPS / SCS

Mévamina FOFANA
Directeur Exploitation

Nathalie JOUBERT
Directeur Contrôle Gestion et Consolidation

Anne-Françoise EBAH
Directeur du Matériel

Commissaires aux comptes Titulaires

ERNST & YOUNG
5, avenue Marchand – 01 B.P. 2715 Abidjan 01
S.A. au capital de FCFA 12.000.000 – RCCM Abidjan
7118

Mme Caroline ZAMOJCIOWNA-ORIO
Expert-comptable Diplômé

SOFIDEC
01 B.P. 681 Abidjan 01
S.A. au capital de FCFA 10.000.000 – RCCM Abidjan
27963

M. Christian EGELS
Expert-comptable Diplômé

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

1. *Présentation du Rapport du Conseil d'Administration sur la marche de la société et sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011 ;*
2. *Présentation des Rapports des Commissaires aux comptes sur l'exécution de leur mission, ainsi que sur les Conventions Réglementées visées à l'article 438 et suivants de l'Acte Uniforme OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du GIE ;*
3. *Approbation desdits comptes et conventions ;*
4. *Quitus aux Administrateurs et aux Commissaires aux comptes ;*
5. *Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2011 ;*
6. *Pouvoirs pour les formalités de publicité.*

** ** *

**

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Mesdames et messieurs les Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des Sociétés Commerciales et du GIE et à l'article 34 de nos Statuts, nous vous avons convoqués en Assemblée Générale pour vous rendre compte au titre de l'exercice 2011 des activités et de la gestion de la société.

I / COMMENTAIRES GENERAUX

Les événements qui ont frappé la Côte d'Ivoire en 2011 ont eu des répercussions lourdes en termes sociaux et économiques. MOVIS C.I. a également été profondément touchée par cette crise qui s'est traduite par :

- L'interdiction d'accès aux ports ivoiriens des navires battant pavillon de l'Union Européenne, avec une interruption de près de trois (3) mois des flux maritimes ;
- La fermeture des établissements bancaires ;
- L'interdiction d'exportation du café et du cacao ivoirien ;
- La période d'interruption totale de l'activité liée aux combats sur le territoire national.

Comme toutes les entreprises ivoiriennes, MOVIS C.I. a connu une baisse brutale de son chiffre d'affaires sur le premier semestre de l'exercice 2011. Pour pallier les conséquences négatives de la réduction d'activité, la Direction de MOVIS C.I. a pris rapidement des mesures de sauvegarde telles que :

- L'ajustement du temps de travail ;
- Le recours au chômage technique ;
- La réduction du personnel expatrié ;
- La réduction des frais de fonctionnement.

Toutefois, ces mesures n'ont pas pu compenser la baisse de plus de 50% de l'activité sur le premier semestre, le poids des charges fixes restant élevé (locaux et moyens d'exploitations notamment).

La reprise de l'activité sur le second semestre a été soutenue mais n'a cependant pas permis de rattraper le retard du premier semestre. Le chiffre d'affaires 2011 de MOVIS C.I. enregistre ainsi un recul de 11% par rapport à celui de 2010. Les activités Transit et Manutention ont été sensiblement plus affectées par la crise postélectorale que celles du Transport et de Consignation.

Au plan de l'organisation, dès le début de l'année 2011, l'entreprise a été organisée autour de pôles opérationnels dirigés par des directions fortement responsabilisées :

- Le pôle Shipping (agence maritime et consignation des navires de ligne et affrétés).
- Le pôle Transport (livraison ville, transport longue distance et colis lourds).
- Le pôle Manutention - Transit - Entreposage.

Des fonctions supports aux activités ont également été redéfinies avec la création d'une Direction du Matériel et un département Ateliers.

Nous avons poursuivi également nos efforts pour développer nos prestations sur des trafics réguliers de marchandises et non soumis aux aléas de la saisonnalité, ceci devant limiter les impacts de la sous activité durant les mois sans export des produits phares tels que le cacao et le cajou.

En matière de création de valeur, il est à noter la coopération nouée avec l'un de nos principaux clients dans le cacao qui a permis la construction de surfaces d'entreposage complémentaires de 8.800 m².

II/ COMMENTAIRES SUR LES ACTIVITES

Comme il a été dit, l'année 2011 a été marquée par l'arrêt de nos activités pendant les quatre (4) premiers mois de l'exercice, suite à la crise postélectorale.

La reprise des activités enregistrée sur la seconde partie de l'année (de mai à décembre), a permis certes de réduire l'impact des pertes, mais n'a pas permis de les compenser.

Globalement, le chiffre d'affaires 2011 de 10.494 millions FCFA accuse une chute de 11% comparativement à 2010 et entraîne un résultat d'exploitation en perte de 851 millions de francs.

En termes de volumes traités par activité, il peut être noté :

 Manutention	:	704 065 tonnes manutentionnées contre 620 335 en 2010 ; 13,5% d'augmentation (<i>à moduler du fait du traitement des tonnages d'huile pour le Groupe SIFCA</i>).
 Transit Import	:	192 775 tonnes contre 153 520 ; + 26% d'augmentation.
 Transit Export	:	593 891 tonnes contre 528 000 tonnes en 2010 ; soit une hausse de + 13%.
 Consignation	:	264 escales consignées par MOVIS C.I. et ses filiales contre 285 en 2010 ; en baisse de 7% par rapport à 2010.

L'accroissement des volumes observés est lié :

- à la politique de diversification engagée ces dernières années par MOVIS C.I. ;
- à la hausse des tonnages avec les exportateurs cacao tel que SACO ;
- au développement du trafic avec le Groupe SIFCA, notamment SANIA et PALMCI ;
- à l'arrivée de nouveaux clients (SACPRM pour le 3^{ème} pont).

Nous soulignons à nouveau que l'augmentation des tonnages, tant au niveau de la Manutention que du Transit, a très peu influencé le chiffre d'affaires car le trafic d'huile de palme a été réalisé en partie avec les installations logistiques propres au client (pipe-line).

Par activité, vous trouverez ci-dessous nos statistiques :

II - 1/ CONSIGNATION

Comme indiqué plus haut, le nombre de navires consignés directement par MOVIS C.I. et par l'intermédiaire de ses filiales est en recul de 7% : 264 escales contre 285 en 2010.

Cette baisse se justifie essentiellement par l'arrêt des rotations de navires pendant la période de crise.

Cependant, il est à noter :

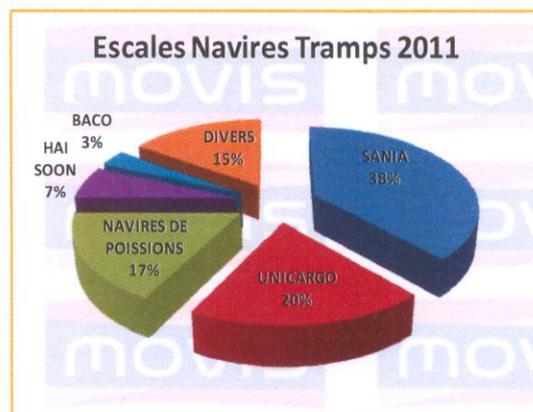
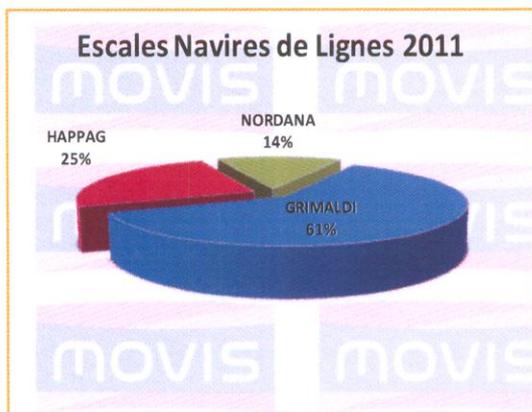
- L'augmentation des escales de l'armateur UNICARGO (33 escales contre 25 en 2010).
- L'accroissement des escales des navires pour SANIA ; 64 contre 40 en 2010.
- La consignation des navires de poisson ; 29 escales.

Concernant ce secteur d'activité, la baisse des escales a fortement été compensée par la facturation de nouvelles prestations telles que la gestion des conteneurs vides (+ 166 millions de CA) et par l'augmentation de la facturation des échanges de connaissances.

Vous trouverez ci-après le détail des escales : **264 escales**

- **96 Navires de lignes**
- **168 Navires TRAMP**

	Abidjan	San Pedro	Total	%
ESCALES LIGNES				
GRIMALDI	44	15	59	61%
HAPPAG	14	10	24	25%
NORDANA	13		13	14%
	71	25	96	100%
ESCALES TRAMP				
SANIA	40	24	64	38%
UNICARGO	17	16	33	20%
NAVIRES DE POISSONS	29		29	17%
HAI SOON	11		11	7%
BACO	5		5	3%
DIVERS	17	9	26	15%
	119	49	168	100%
TOTAUX	190	74	264	



II -2 / MANUTENTION

Les tonnages manutentionnés sont globalement en hausse de 13% comparativement à 2010. Néanmoins, en dehors du traitement d'huile pour PALMCI, le tonnage manutentionné est en baisse de 4% en passant de 415 286 Tonnes en 2010 à 398 436 Tonnes en 2011.

Vous trouverez ci-dessous les tonnages manutentionnés par armateur et par produit :

Comparatif 2010 / 2011 – Par armateurs

Armateur	Tonnage 2010	Tonnage 2011	Δ Variation
NAVIRES SANIA	198 532	352 012	77%
UNICARGO	97 405	119 358	23%
GRIMALDI	50 936	55 251	8%
DIVERS TRAMPS	208 515	118 358	-43%
HAPAG-LLOYD	21 249	26 630	25%
U-SHIP	27 385	15 222	-44%
NORDANA	14 312	9 425	-34%
BACO LINER	2 002	7 810	290%
Total Général	620 335	704 065	13%

Comparatif 2009 à 2011 – Par Produits

	Quantité en tonnes			Variation
	2009	2010	2011	
Import riz	24 422	18 318	11 210	-39%
Import huile de palme	-	108 381	144 333	33%
Import engrais	83 423	58 048	7 999	-86%
Import poisson	-	57 089	58 438	2%
Import autres produits	2 224	60 600	41 363	-32%
Export	211 580	317 899	440 722	39%
TOTAL	321 649	620 335	704 065	13%

Détail par produit – Année 2011

	EXPORT		TOTAL EXPORT	IMPORT	TOTAUX
	ABIDJAN	SAN PERDO		ABIDJAN	
Huile de Palme	86 458	114 808	201 266	144 333	345 599
Cacao	66 378	76 572	142 950		142 950
Amende de Karité	12 040		12 040		12 040
Poisson			0	58 438	58 438
Engrais			0	7 999	7 999
Fer			0	21 358	21 358
Divers	84 410	57	84 467	31 214	115 681
TOTAL	249 286	191 437	440 723	263 342	704 065

II - 3 / TRANSIT

- 2 596 dossiers représentant un tonnage global de 797 123 tonnes ont été traités. Ce volume est supérieur à celui de 2010, avec une très forte augmentation des tonnages d'huile de palme ; + 50%.
- Légère hausse observée au niveau du CACAO avec le report des volumes de la campagne 2010 sur l'exercice 2011 ; + 3%.
- Maintien des tonnages de Manganèse ; 59 765 Tonnes.
- Nouveau trafic avec WILMAR : 11 528 Tonnes d'engrais.
- Baisse des tonnages sur tous les autres produits (Caoutchouc, riz, engrais, coton, ...).

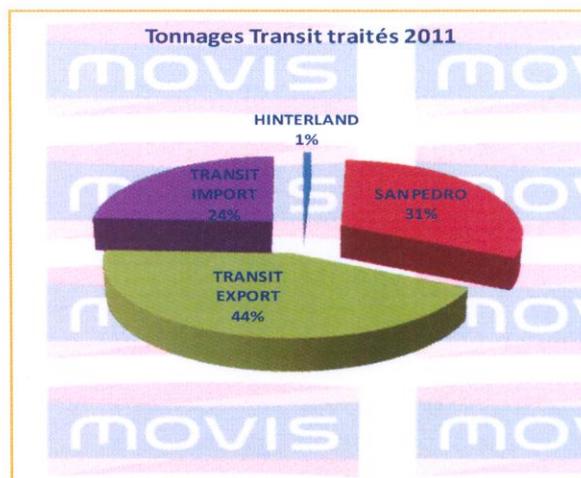
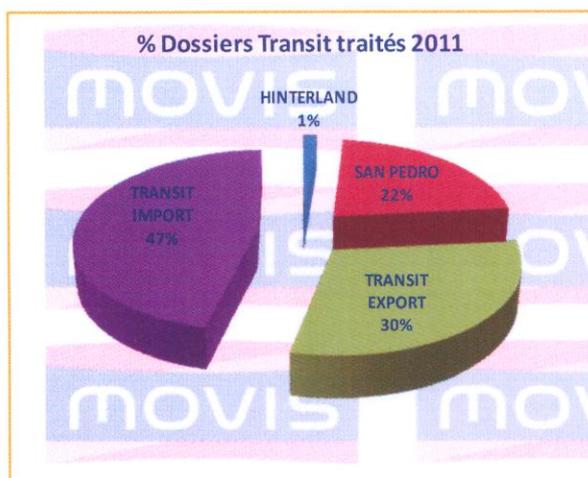
Depuis la fin de l'année 2011, MOVIS C.I. a commencé à traiter des prestations de Transit pour la société chargée de la construction du 3^{ème} pont.

Vous trouverez ci-dessous les statistiques du transit :

Tonnages et dossiers 2011

SERVICE	TONNAGES	%	NOMBRE DE DOSSIERS	%
TRANSIT EXPORT	348 370	43,7%	778	30,0%
SAN PEDRO	249 521	31,3%	577	22,2%
TRANSIT IMPORT	191 787	24,1%	1 203	46,3%
HINTERLAND	6 457	0,8%	36	1,4%
IMPORT SAN PEDRO	988	0,1%	2	0,1%
Total Général	797 123	100,00%	2 596	100,00%

Graphiques tonnages & dossiers Transit 2011



Comparatif 2010 / 2011 par produit

	TONNAGES		VARIATION	%
	2010	2011		
CACAO	166 775	172 153	5 378	3%
HUILE DE PALME	266 634	398 686	132 052	50%
CAJOU	44 998	40 196	-4 802	-11%
CAFE	21 592	2 733	-18 859	-87%
COTON	24 763	15 097	-9 666	-39%
CAOUTCHOUC	14 071	1 203	-12 868	-91%
MAGANESE	59 977	59 765	-212	0%
ENGRAIS		11 528	11 528	100 %
KARITE		13 370	13 370	100%
VEHICULES	4 152	3 235	-917	-22%
AUTRES	78 958	79 156	198	0%
TOTAL	681 920	797 122	115 202	17%

TRANSIT AERIEN ET EXPRESS

Contrairement aux années précédentes, le Transit aérien traditionnel est en régression, toujours du fait de la crise accentué par un transfert de certaines opérations vers le Transit Express.

De son côté, le développement du trafic express aérien avec le réseau mondial UPS est en progression continue.

Le chiffre d'affaires réalisé en 2011 en Transit aérien est de 189 millions contre 249 millions en 2010, tandis que celui de l'Express est de 241 millions contre 191 millions en 2010, soit une augmentation d'environ 20%.

II - 4 / TRANSPORT

Comme en 2010, l'activité Transport est en pleine expansion.

Le chiffre d'affaires généré au cours de l'exercice 2011 est en progression de 80% : 2 251 millions contre 1 248 millions.

Pour répondre aux exigences de ces nouveaux trafics, MOVIS C.I. a acquis de nouveaux camions et remorques.

II - 5 / ENTREPÔTS

La réorganisation des métiers a permis de constater que nos entrepôts n'étaient pas suffisamment rentabilisés du fait de la saisonnalité de certains produits (cacao, cajou, ...). Pour y remédier, l'option de location des entrepôts est désormais proposée aux clients.

En 2011, le Chiffre d'Affaires des entrepôts est en hausse de 11%.

III/ CHIFFRE D'AFFAIRES (en millions de F CFA)

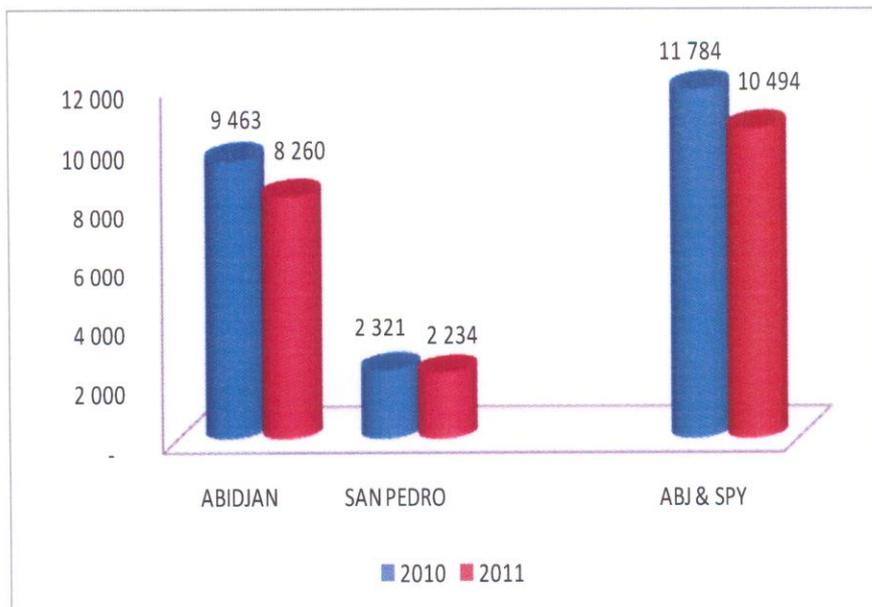
Le chiffre d'affaires toutes activités confondues est de 10 494 millions, soit une baisse de 11% par rapport à l'année 2010.

Par métier, il se décompose comme suit :

	Réel	Réel	Variation 2010 / 2011	
	2010	2011	Montant	%
Consignation	327	793	466	143%
Manutention	4004	3363	-641	-16%
Transit	4 012	1 844	-2 169	-54%
Transit Export Maritime	2 599	880		-66%
Transit Import Maritime	973	535		-45%
Transit Aérien	249	189		-24%
Transit UPS Express	191	241		26%
Transport	1 328	2 265	937	71%
Entrepôts	1 769	1 964	195	11%
Administration	345	265	-79	-23%
TOTAL	11 784	10 494	-1 290	-11%
ABIDJAN	9 463	8 260	-1 204	-13%
SAN PEDRO	2 321	2 234	-87	-4%

Vous trouverez, ci-après, le graphique relatif à l'évolution du chiffre d'affaires 2010-2011.

Evolution chiffre d'affaires 2010 – 2011



Consignation : hausse de 466 millions liée à :

- La facturation des prestations de gestion des conteneurs vides à GRIMALDI, HAPAG et NORDANA : 166 millions
La facturation des frais de SYDAM : + 43 millions
- L'augmentation des frais d'échanges de BL
- L'augmentation des commissions sur fret

 **Transport : hausse de 937 millions**

 **Entrepôts : hausse de 195 millions**

 **Manutention : baisse de 641 millions**

 **Transit : baisse de 2.169 millions**

IV/ RESULTATS

Le résultat net est passé de **-271 millions F CFA en 2010** à **-854 millions de FCFA en 2011**.

Cette dégradation s'explique essentiellement par les résultats des premiers mois de l'exercice qui n'ont pu être compensés ni par la reprise des activités ni par les mesures de réduction de charges engagées par la Direction pendant la période de crise.

Ce résultat intègre les éléments exceptionnels ci-dessous :

 **Charges : 984 millions**

- 457 millions de provisions sur notre filiale SMT au Tchad en raison d'un report de démarrage des activités de cette filiale. En effet, ce projet de port sec à conteneurs a démarré avec un retard de deux (2) années par rapport à la date contractuelle.
- 83 millions de provisions sur la filiale SIVOM Burkina, suite à la mise en sommeil de cette structure.
- 370 millions de provisions sur diverses créances douteuses et litigieuses.
- 74 millions de provisions sur les litiges sociaux.

 **Produits : 1 190 millions**

- 392 millions de plus-value sur la cession du magasin ODIKA.
- 231 millions de ristourne TERRA.
- 95 millions de dividendes (TERRA et SIFCOM ASSUR).
- 472 millions de remise de dette fiscale.

Le compte de résultat 2011 se présente comme suit (en millions F CFA) :

COMPTE DE RESULTAT	2010	2011
CHIFFRE D'AFFAIRES	11 784	10 494
Frais d'exploitation	-10 515	-10 348
Autres produits	21	446
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	1 290	592
Dotations aux amortissements	-1 169	-1 064
Dotations et reprises de provisions	62	60
RESULTAT D'EXPLOITATION	183	-412
RESULTAT FINANCIER	-1 035	-818
Intérêts	-843	-688
Dotations et reprises Provisions financières	-205	-241
Produits financiers	13	111
RESULTATS DES ACTIVITES ORDINAIRES	-851	-1 231
RESULTAT HAO	595	392
Impôt sur le résultat	-15	-15
RESULTAT NET	-271	-854

Il est à noter que les postes de dotations et de reprises de provisions de l'exercice 2011 se décomposent comme suit (en millions de FCFA) :

- Dotations et reprises de provision (exploitation)	- 61
o Dotations provisions pour droits acquis	- 47
o Dotations provisions pour droits litiges	- 74
o Reprise de provisions pour droits acquis	+60
- Provisions financières	-252

Ces provisions sont relatives à la dépréciation des titres de SMT et de SIVOM BURKINA.

- Dotations aux provisions pour créances douteuse	-371
- Dotations aux provisions pour dépréciation comptes courants filiales	-288

Les provisions pour dépréciation des créances douteuses et des comptes courants, conformément au SYSCOHADA, sont enregistrées dans le poste « Autres charges ».

V/ BILAN

V - 1 / RESSOURCES STABLES

Le solde des dettes financières au 31/12/2011 s'élèvent à **2 257 millions, composés comme suit** :

- Crédits bancaires	2 255 millions
- Dettes financières diverses	2 millions

Globalement, les ressources stables passent de **8 556 millions** à **6 530 millions**.

V - 2 / ACTIF IMMOBILISE

Les investissements de l'exercice sont de **844 millions**.

Vous trouverez, ci-dessous, le détail des immobilisations :

▪ Charges Immobilisées

Frais d'acquisition immobilisation	33	millions
Logiciels informatiques	11	millions

▪ Entrepôts

Magasin SACO CFS 4	375	millions
Autres Aménagements	4	millions

▪ **Matériel**

Matériel Roulant	109	millions
Matériel Informatique	78	millions
Matériel et Mobilier de Bureau	19	millions
Autres	35	millions

▪ **Titres de Participation**

Titres SMT	112	millions
Titres ALIZE Prestige	20	millions

▪ **Autres Immobilisations Financières**

Cautions Terrain SAN PEDRO	39	millions
Autres cautions	9	millions

Au titre des désinvestissements, il est à noter la cession du magasin ODIKA situé à SAN PEDRO. L'entrepôt a été cédé à SACO à 1 milliard FCFA, dont 928 millions pour MOVIS C.I. et 72 millions pour la SCI ODIKA, propriétaire du terrain.

Egalement, notre souscription dans le capital de l'ancienne société MOVIS de 200 millions de FCFA a été soldée suite à la fusion des deux (2) sociétés.

Au 31/12/2011, l'actif immobilisé net s'élève à 9 027 millions contre 10 226 millions au 31/12/2010.

VI/ AFFECTATION DES RESULTATS

Le report à nouveau débiteur au 31/12/2010	:	- 1 769 395 914	FCFA
Le résultat déficitaire de l'exercice est de	:	- 854 034 731	FCFA
Le report à nouveau après affectation est de	:	- 2 623 430 645	FCFA

VII/ SITUATION DES FILIALES ET COMPTES COURANTS AU 31 DECEMBRE 2011

Au cours des exercices antérieurs, diverses acquisitions de titres et des avances en comptes courants ont été effectuées.

La situation de ces titres et avances en comptes courant a évolué comme suit au cours de l'exercice 2011, comparé à l'exercice 2010 :

PARTICIPATIONS

La situation des titres en portefeuille au 31 décembre 2011, par rapport au 31 décembre 2010 se présente comme suit, en milliers de FCFA.

	2011	2010	Variation
Titres MOVIS	0	200 000	-200 000
Titres SCI ODIKA	900	900	0
Titres SENOMAR	30 000	30 000	0
Titres SIVOM MALI SA	10 000	10 000	0
Titres SIVOM BURKINA FASO SA	10 000	10 000	0
Titres SMT TCHAD	242 280	130 080	112 200
Titres TRIDENT	2 400 000	2 400 000	0
Titres ALIZE voyages	101 250	101 250	0
Titres ALIZE VOYAGES PRESTIGE	50 000	30 000	20 000
Titres TERRA	212 500	212 500	0
Titres SUMACO	305 273	305 273	0
Titres SIFCOM-ASSUR	1 860	1 860	0
Total	3 364 063	3 431 863	-67 800

Au cours de l'exercice 2011, les mouvements constatés s'expliquent comme suit :

- MOVIS : La diminution de FCFA 200 millions est due à l'annulation des titres de cette filiale suite à sa dissolution et à la transmission universelle de son patrimoine en faveur de MOVIS C.I. (Ex-SIVOM).
- SMT Tchad : L'augmentation de FCFA 112 millions est consécutive à l'acquisition des titres de SMT détenus par SOCOMAR. Cette acquisition porte la participation de MOVIS C.I. de 23% à 45%.
- Alizes Voyages Prestige : L'augmentation de FCFA 20 millions est consécutive à la libération du capital de la filiale par MOVIS C.I.

Par ailleurs, les provisions sur titres se présentent comme suit au 31 décembre 2010 et au 31 décembre 2011 :

PROVISIONS SUR TITRES PARTICIPATIONS	2011	2010	Variation
Provisions pour titres SUMACO	-234 363	-245 420	11 057
Provisions pour titres SIVOM Burkina	-10 000		-10 000
Provisions pour titres SMT	-242 280		-242 280
Provisions pour titres SENOMAR	-30 000	-30 000	0
Total	-516 643	-275 420	-241 223

Au 31 décembre 2011, des provisions de FCFA 253 millions ont été constituées sur les titres SMT et SIVOM BURKINA en raison du report de démarrage des activités de la première structure et de la mise en sommeil de la seconde.

PERSPECTIVES D'EVOLUTION DES FILIALES

Filiales	Perspectives d'évolution
SCI ODIKA	Dissolution prévue sur l'exercice 2013 sans conséquences sur les résultats
SEKOMAR	Dissolution prochaine de la filiale prévue pour 2013
SIVOM MALI SA	Redémarrage des activités possible si la situation politique se stabilise au Mali
SMT TCHAD	Démarrage des activités en 2012
TRIDENT	Bonnes perspectives de rentabilité de cette filiale à compter de 2013
ALIZE VOYAGES	Bonne rentabilité récurrente
ALIZE PRESTIGE	Démarrage effectif des activités sur 2012 et bonnes perspectives de rentabilité
TERRA	Très bonnes perspectives de rentabilité sur 2012
SUMACO	Bonnes perspectives après restructurations des activités
SIFCOM ASSUR	Maintien de la bonne rentabilité prévue sur les prochains exercices

COMPTES COURANTS

La situation des comptes courants débiteurs et créditeurs au 31 décembre 2011, par rapport au 31 décembre 2010 se présente comme suit, en milliers de FCFA :

COMPTES COURANTS DEBITEURS	2011	2010	Variation
SOCOMAR (SCR en 2011)		228 530	-228 530
SUMACO	182 224	246 850	-64 625
SCI ODIKA (SCR en 2011)		142	-142
SEKOMAR	738 638	738 638	0
SIVOM MALI SA	2 500	2 500	0
SIVOM BURKINA FASO	73 190	73 190	0
SMT TCHAD	215 000	113 645	101 355
ECOMARINE Manutention (TOGO)	1 002 680	1 002 680	0
SIVOM BELGIQUE	585	41 210	-40 625
PCHS		21 861	-21 861
SIVOM INTERNATIONAL PARIS		40 202	-40 202
Total comptes courants débiteurs	2 214 817	2 509 447	-294 630

COMPTES COURANTS CREDITEURS	2011	2010	Variation
MOVIS INTERNATIONAL SA	-650 088	-196 787	-453 301
SOCOMAR	-32 327		-32 327
MOVIS	0	-287 767	287 767
SCI ODIKA	-8 157		-8 157
Total comptes courants créditeurs	-690 572	-484 554	-206 018

Au cours de l'exercice 2011, les mouvements principaux constatés sur les comptes courants ci-dessus s'expliquent comme suit :

- SOCOMAR : Transfert des créances SMT à MOVIS C.I. du fait de la cession des titres SOCOMAR par la Société mère.
- SMT TCHAD : Transfert de la créance de SOCOMAR sur le compte courant débiteur de SMT.
- SUMACO : Comptabilisation d'opérations commerciales effectuées pour le compte de SUMACO.

Par ailleurs, les provisions sur comptes courants se présentent comme suit au 31 décembre 2010 et au 31 décembre 2011 :

PROVISIONS SUR COMPTES COURANTS	2011	2010	Variation
COMPTE COURANT ECMT	-1 002 680	-1 002 680	0
COMPTE COURANT SENOMAR	-738 638	-738 638	0
COMPTE COURANT SIVOM BURKINA	-73 190		-73 190
COMPTE COURANT SMT	-215 000		-215 000
Total Provisions	-2 029 508	-1 741 318	-288 190

Au 31 décembre 2010 les comptes courants ECMT et SENOMAR étaient provisionnés en totalité à hauteur de FCFA 1 741 millions en raison de :

- ECMT : suite aux problèmes politiques du TOGO.
- SENOMAR : du fait de la mise en sommeil de la société.

Au 31 décembre 2011, des provisions de FCFA 288 millions ont été constituées sur les comptes courants SMT et SIVOM BURKINA en raison de :

- SMT : démarrage tardif des activités.
- SIVOM BURKINA : mise en sommeil de la société.

VIII/ CONCLUSION ET PERSPECTIVES

L'année 2011 a été une année difficile pour MOVIS C.I. du fait du contexte particulier de la Côte d'Ivoire engendrant des pertes opérationnelles.

Il convient également de souligner le poids des provisions sur les participations et notamment au Tchad. (659 millions de provisions sur filiales, dont 576 sur SMT Tchad et 83 millions sur SIVOM BURKINA).

Les provisions SMT au Tchad sont liées au retard de démarrage (de près de deux (2) ans) de la concession d'exploitation du Port sec de N'Guéli. SMT était en effet prête à commencer ses opérations en avril 2010, mais l'absence de volonté des autorités tchadiennes dans une période d'élections présidentielles et l'opposition du secteur informel local ont malheureusement entraîné le report de son exploitation.

Dans un contexte morose, nous avons poursuivi la réorganisation de MOVIS C.I. et le redéploiement de ses activités vers des opérations moins saisonnières.

Ainsi, une partie de notre stratégie s'est tournée vers le développement du Transport et plus particulièrement, sur la livraison des conteneurs : à la fois pour les armateurs sous contrat d'agence maritime avec MOVIS C.I. (Hapag Lloyd, Grimaldi et Nordana) et d'autres armateurs soucieux d'élargir leur offre transport, tel que Maersk Lines.

Dans ce cadre, une quinzaine de camions ont été acquis fin 2011 en vue du renouvellement de la flotte. En 2012, nous avons acheté dix (10) nouveaux camions et soixante (60) remorques pour le développement de l'activité de livraison conteneurs. La flotte MOVIS C.I. est ainsi portée à cinquante deux (52) camions (dont 70% ont moins de trois (3) ans et sont de même marque) et cent vingt (120) remorques.

La stratégie de location des entrepôts à l'année se met en place en fonction des opportunités. Elle permet une meilleure rentabilisation des surfaces et également une répartition moins saisonnière des revenus.

Le début de l'année 2012 a apporté quelques bonnes nouvelles :

- Le Terminal Roulier d'Abidjan (TERRA), dont notre société est actionnaire à hauteur de 25%, a clôturé l'année 2011 sur des résultats honorables, permettant une distribution de dividendes sur 2012. Les perspectives 2012 sont également bonnes.
- Le Port sec du Tchad (SMT) a enfin pu commencer son activité au mois de mai 2012 et devrait apporter des nouvelles rassurantes sur sa rentabilité en 2013.

Un nouvel armateur de ligne à conteneurs, la société UASC des Emirats Arabes Unis, a signé avec MOVIS C.I. un contrat pour la représentation de ses navires pour leurs escales à Abidjan.

Ce contrat ouvre à MOVIS C.I. l'exploitation d'une ligne maritime hebdomadaire sur le Moyen-Orient, l'Inde et l'Asie. UASC est bien connue des chargeurs ivoiriens et jouit d'une bonne réputation.

Par ailleurs, le nouvel environnement économique qui voit le jour en Côte d'Ivoire donne des espoirs sur le lancement de nouveaux projets structurants du paysage portuaire. Notre société se positionne comme acteur majeur sur quelques-uns de ces projets.

T. DAVAILLE

D. BILLON

Directeur Général



Président du Conseil d'Administration



COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2011

Montant en millions de F CFA	2010	2011	Variation	
			Montant	%
CHIFFRE D'AFFAIRES	11 784	10 494	1 290	-11%
Achats	- 1 084	- 1 137	- 53	5%
Transports	- 184	- 221	- 37	20%
Services extérieurs	- 3 760	- 4 416	- 657	17%
Impôts et taxes	- 800	- 362	437	- 55%
Autres charges	- 833	- 732	101	- 12%
Autres produits	21	446	425	2 014%
VALEUR AJOUTEE	5 145	4 071	- 1 074	- 21%
Charges du personnel	- 3 855	- 3 480	375	- 10%
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	1 290	591	- 699	- 54%
Dotations aux amortissements	- 1 063	- 942	120	- 11%
Dotations aux provisions	- 106	- 122	- 15	15%
Reprise de provisions	62	60	- 2	- 3%
RESULTAT D'EXPLOITATION	184	- 412	- 596	- 325%
Charges financières	- 1 088	- 941	148	- 14%
Produits financiers	53	122	68	129%
RESULTAT FINANCIER	- 1 035	- 819	216	- 21%
RESULTAT ACTIVITES ORDINAIRES	- 851	- 1 231	- 380	45%
Produits H.A.O	1 082	1 054	- 27	- 3%
Charges H.A.O	- 487	- 662	- 176	36%
RESULTAT H. A. O.	595	392	- 203	- 34%
RESULTAT AVANT IMPÔTS	- 256	- 839	- 583	227%
Impôt sur résultat	- 15	- 15	-	0%
RESULTAT NET	- 271	- 854	- 583	215%

BILAN AU 31/12/2011

ACTIF (en Millions de F CFA)	2009	2010	2011
ACTIF IMMOBILISE (NET)			
Charges immobilisées	60,67	377,87	326,53
Immobilisations incorporelles	1,03	25,46	19,74
Immobilisations corporelles	6 547,72	6 403,49	5 615,48
Autres valeurs immobilisées	641,92	3 459,00	3 066,02
TOTAL	7 251,34	10 265,82	9 027,77
ACTIF CIRCULANT (NET)			
Stocks	96,46	108,84	69,00
fournisseurs, avances versées	433,08		
Clients / Armateurs	4 717,67	7 228,46	5 429,38
Autres créances	2 418,97	1 938,07	1 237,57
TOTAL	7 666,18	9 275,38	6 735,95
TRESORERIE	397,78	400,29	217,01
TOTAL ACTIF	15 315,30	19 941,48	15 980,73

PASSIF (en Millions de F CFA)	2009	2010	2011
CAPITAUX PROPRES			
Capital	3 342,50	4 178,13	4 178,13
Primes & Réserves	- 1 067,18	602,47	394,69
Résultat à affecter	105,28	-271,22	-854,03
TOTAL	2 380,60	4 509,38	3 718,79
DETTES FINANCIERES			
Emprunts bancaires	4 262,38	3 314,33	2 255,00
Dettes financières diverses			
Avance Actionnaires	258,30	257,13	2,40
Provisions financières	431,05	475,27	554,00
TOTAL	4 951,73	4 046,73	2 811,40
PASSIF CIRCULANT			
Fournisseurs	3 809,25	5 062,23	3 689,34
Clients, avances reçues	127,34	124,52	12,60
Autres dettes	2 359,33	2 457,48	2 239,55
Dettes circulantes HAO		383,28	1 068,71
TOTAL	6 295,92	8 027,50	7 010,20
TRESORERIE	1 687,05	3 357,87	2 440,35
TOTAL PASSIF	15 315,30	19 941,48	15 980,73

**RAPPORT GENERAL
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

SOFIDEC
01 BP 681 - Abidjan 01
S.A. au capital de FCFA 10.000.000
R.C.C.M. Abidjan 27963

Ernst & Young
5, avenue Marchand
01 BP 2715 - Abidjan 01
S.A. au capital de FCFA 12.000.000
R.C.C.M. Abidjan 7118

MOVIS Côte d'Ivoire, S.A.
01 BP 1569
Abidjan 01

Le 23 janvier 2013

Rapport général des commissaires aux comptes

Etats financiers annuels

Exercice clos le 31 décembre 2011

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des états financiers annuels de MOVIS Côte d'Ivoire, S.A. tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les états financiers annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états financiers.

I. Opinion sur les états financiers annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession à l'exception des limitations à nos contrôles décrites dans les paragraphes 1 et 2 ci-après ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces états financiers. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des états financiers et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

1. Un compte de débours est inscrit à l'actif du bilan au 31 décembre 2011 pour un total de FCFA 284 millions.

Les travaux d'analyse et d'apurement des dossiers composant ce solde n'étaient pas achevés à la date de rédaction du présent rapport.

En conséquence, nous ne sommes pas en mesure d'évaluer l'incidence que l'analyse de ces comptes et la régularisation des opérations auraient sur le résultat de l'exercice 2011.

2. Des produits à recevoir sont inscrits à l'actif du bilan au 31 décembre 2011 pour un montant de FCFA 91 millions.

Nous n'avons pas obtenu les informations nous permettant d'apprécier le juste calcul de ces produits.

En conséquence, nous ne sommes pas en mesure d'évaluer l'incidence que la revue de cette évaluation aurait sur le résultat de l'exercice 2011.

3. Lors de notre revue des comptes clients, nous avons identifié une insuffisance des provisions sur les créances clients pour un total de FCFA 450 millions.

La prise en compte de cet ajustement induirait une diminution de FCFA 450 millions du résultat courant avant impôt.

Sous ces réserves, nous certifions que les états financiers annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice, conformément aux règles et méthodes comptables édictées par l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit comptable.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes ci-après de l'état annexé :

- la note I-A2 décrivant les bases retenues pour l'évaluation des titres détenus dans la société TRIDENT inscrit à l'actif du bilan au 31 décembre 2011 pour une valeur de FCFA 2.400 millions,
- la note II-A7 relative au suivi des réserves formulées dans notre rapport relatif à l'exercice 2010 et le traitement de la transmission universelle du patrimoine de MOVIS dans les comptes de MOVIS CI au cours de l'exercice 2011.

II. Vérification et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence éventuelle des faits exposés aux paragraphes 1 et 2 et de l'incidence des faits décrits au paragraphe 3, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels.

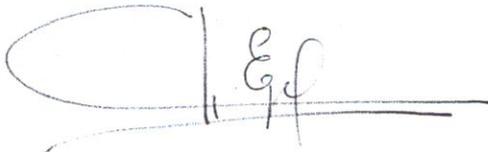
Par ailleurs, en application de la loi, nous vous signalons les faits suivants :

1. Nous n'avons pas eu communication du tableau d'activités et de résultat et du rapport d'activité du premier semestre 2011. Nous n'avons donc pas été en mesure d'effectuer nos travaux en vue de l'établissement de l'attestation sur ces informations qui, par ailleurs n'ont pas fait l'objet d'une publication dans un journal habilité à recevoir les annonces légales comme prévu par l'article 849 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.

2. Nous n'avons pas eu communication d'états financiers annuels consolidés de MOVIS Côte d'Ivoire, S.A. au 31 décembre 2011. Nous n'avons donc pas été en mesure d'effectuer les missions de certification desdits comptes prévues aux articles 100 et 110 du Système Comptable de l'OHADA (SYSCOHADA).

Les Commissaires aux Comptes

SOFIDEC

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'C. Egels', written over a horizontal line.

Christian Egels
Associé

Ernst & Young

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Caroline Zarnojciowna-Orio', written over a horizontal line.

Caroline Zarnojciowna-Orio
Expert-Comptable Diplômé

Dénomination sociale de l'entreprise :

SOCIETE IVOIRIENNE D'OPERATIONS MARITIMES

Sigle usuel : SIVOM

Adresse :

01 BP

1569 ABIDJAN

01

N° d'identification fiscale :

7300134 G

Exercice clos le :

31/12/2011

Durée (en mois) :

12

ETAT ANNEXE DU SYSTEME NORMAL

N. B. : En cas d'insuffisance des espaces réservés ci-dessous, prière de donner les explications sur une feuille séparée à joindre à la fin de la liasse.

I - INFORMATIONS OBLIGATOIRES :

A - REGLES ET METHODES COMPTABLES :

I - A1 METHODES GENERALES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ENTREPRISE :

L'entreprise tient la comptabilité suivant les prescriptions du Système Comptable OHADA, (SYSCOHADA) et définies dans un manuel de procédures comptables propre à l'entreprise.

Le système normal est appliqué.

La comptabilité est tenue chronologiquement par dates sur un système informatique permettant d'éditer des journaux, un grand-livre et une balance. Les pièces sont numérotées.

Les principes suivants sont respectés : prudence, transparence, importance significative, intangibilité du bilan, coût historique, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes, spécialisation des exercices.

La comptabilité est tenue en français et en francs CFA.

Les stocks sont valorisés suivant la méthode du premier entré, premier sorti (P.E.P.S.).

L'inventaire est intermittent.

I - A2 METHODES SPECIFIQUES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ENTREPRISE :

Evaluation des éléments d'actif

Lors de notre arrêté des comptes pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, la valeur des titres détenus dans la société TRIDENT figurant à l'actif pour FCFA 2 400 millions n'a pas été dépréciée en raison des perspectives favorables que nous anticipons sur cette filiale.

En effet, le business plan établi sur 5 ans nous permet de conclure en la capacité de notre filiale à renouer avec la rentabilité à compter de l'exercice prochain.

Dénomination sociale de l'entreprise :

MOVIS CI

Sigle usuel : MOVIS CI

Adresse :

01 BP

1569 ABIDJAN

01

N° d'identification fiscale :

7300134 G

Exercice clos le :

31/12/2011

Durée (en mois) :

12

II – INFORMATIONS D'IMPORTANCE SPECIFIQUE

I I- A7 AUTRES INFORMATIONS

1. Points de réserve relatifs à 2010

a. Comptes de débours

En 2011, les comptes de débours débiteurs et créditeurs dont les soldes au 31 décembre 2010 s'élevaient respectivement à FCFA 318 millions et 577 millions ont été analysés et s'élèvent respectivement à FCFA 284 millions et 348 millions au 31 décembre 2011.

b. Titres de participation et comptes courants

Au cours de l'exercice 2011, les créances et titres de participation détenus sur SIVOM Burkina s'élevant à FCFA 83 millions ont été dépréciés en totalité.

c. Autres

En 2011, divers frais généraux relatifs à 2010 s'élevant à FCFA 34 millions ont été comptabilisés dans les charges de l'exercice.

2. Boni de fusion

Au cours de l'exercice 2010, SIVOM est devenue actionnaire unique de la société MOVIS au capital de FCFA 200 millions. Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 novembre 2010 de la société MOVIS au capital de FCFA 200 millions, l'actionnaire unique SIVOM a décidé de prononcer la dissolution sans liquidation et par anticipation de sa filiale à compter du 31 décembre 2010, conformément aux dispositions de l'article 201-4 de l'Acte Uniforme de l'OHADA. Suite à cette dissolution qui a entraîné la transmission universelle du patrimoine de MOVIS en faveur de SIVOM, les actifs et passifs de la société dissoute tels que présentés dans les états financiers établis par la direction au 31 décembre 2010 ont été repris par la société SIVOM (devenue MOVIS) le 1^{er} janvier 2011, générant un boni de fusion de FCFA 63 millions inscrit au passif de MOVIS (ex-SIVOM) au 31 décembre 2011.

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

SOFIDEC
01 BP 681 - Abidjan 01
S.A. au capital de FCFA 10.000.000
R.C.C.M. Abidjan 27963

Ernst & Young
5, avenue Marchand
01 BP 2715 - Abidjan 01
S.A. au capital de FCFA 12.000.000
R.C.C.M. Abidjan 7118

MOVIS Côte d'Ivoire, S.A.
01 BP 1569
Abidjan 01

Le 23 janvier 2013

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2011

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice et visée aux articles 438 à 448 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.

Cependant, en application de l'article 440 alinéa 7 (article 351 alinéa 2 pour les SARL) de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

1. Cocontractant : Succession Monsieur Pierre Billon

Nature et modalités : Par une convention en date du 9 août 1999, Monsieur Pierre Billon s'était engagé à mettre à la disposition de SIVOM, S.A. la somme de FCFA 1 milliard, non rémunérée.

Le solde de cette avance qui était inscrite au passif du bilan, sous la rubrique « autres dettes financières » au 31 décembre 2010 pour FCFA 181 millions a été compensé par le compte de SIVOM Belgique au cours de l'exercice 2011.

2. Cocontractant : SENOMAR, S.A.

Administrateur commun : Monsieur Hervé Billon

Convention de compte courant

Nature et objet : En date du 16 janvier 2006, un avenant à la convention de compte courant d'associés a été signé entre les deux parties, portant à FCFA 600 millions le concours que la SIVOM, S.A. accorde à sa filiale dans le cadre de son développement.

Modalités : Cette avance n'est pas rémunérée et n'a pas produit d'effet au titre de l'exercice 2011. L'avance inscrite à l'actif du bilan est inchangée par rapport au 31 décembre 2010 et s'élève à FCFA 739 millions au 31 décembre 2011.

En raison de la cessation d'activité de SENOMAR et dans l'attente de sa dissolution, cette créance est dépréciée en totalité depuis l'exercice 2010.

3. Cocontractant : SOCOMAR, S.A.

Administrateur commun : Monsieur Hervé Billon

3.1 Contrat de mandat avec dépôt de fonds

Nature et modalités : Par ce contrat, SIVOM, S.A. reçoit au nom et pour le compte de SOCOMAR, S.A. le paiement de toute somme qui lui serait due. Les sommes conservées en dépôt portent intérêt au taux des avances de la BEAC (Banque des Etats de l'Afrique Centrale), majoré de deux points.

Au 31 décembre 2011, le compte courant est créditeur de FCFA 32 millions. Toutefois, aucun intérêt n'a été comptabilisé dans les livres de MOVIS Côte d'Ivoire au cours de l'exercice 2011 compte tenu de la cession des titres SOCOMAR par la maison mère le 16 mars 2011.

3.2 Contrat d'assistance technique

Nature et modalités : Votre société assiste SOCOMAR, S.A. en matière commerciale et administrative moyennant une rémunération annuelle de FCFA 30 millions hors taxes.

Les produits enregistrés dans les livres de MOVIS Côte d'Ivoire au cours de l'exercice 2011 s'élèvent à FCFA 7,5 millions compte tenu de la cession des titres SOCOMAR par la maison mère le 16 mars 2011.

4. Cocontractant : Société Immobilière de l'Indénié (SII)

- Administrateur concerné : Monsieur Jean Louis Billon, gérant de la SII
- Nature et modalités : La Société Immobilière de l'Indénié loue à MOVIS Côte d'Ivoire un magasin sis rue des chimistes moyennant un loyer mensuel de FCFA 10 millions, soit un loyer annuel de FCFA 120 millions comptabilisé dans les charges de MOVIS Côte d'Ivoire de l'exercice 2011.

5. Cocontractant : SUMACO, S.A.

- Administrateurs communs : Messieurs David Billon, Marc Moukarzel et Thierry Davaille

5.1 Convention de gestion et d'administration

- Nature et objet : Une convention de gestion et d'administration générale liant MOVIS Côte d'Ivoire à SUMACO a été signée entre les deux parties le 26 novembre 2007. Celle-ci fixe à FCFA 1 million hors taxes le montant mensuel des honoraires de gestion à facturer par votre société.
- Suivant avenant du 15 juin 2010, les parties ont décidé d'un commun accord que les prestations d'assistance ainsi que les rémunérations dues seront suspendues au titre des exercices 2010 et 2011.

- Modalités : A ce titre, aucune facture n'a été émise par MOVIS Côte d'Ivoire au cours de l'exercice 2011.

5.2 Compte courant

- Nature et objet : Un compte courant non rémunéré enregistre essentiellement les opérations commerciales entre MOVIS Côte d'Ivoire et sa filiale SUMACO.
- Au 31 décembre 2011, ce compte est inscrit à l'actif du bilan de MOVIS Côte d'Ivoire pour un montant de FCFA 182 millions.

6. Cocontractant : Monsieur Hervé Billon

- Administrateur concerné : Monsieur Hervé Billon
- Nature et objet : Convention de rémunération entre Monsieur Hervé Billon et votre société en qualité de Directeur des Projets et du Développement.

7. Cocontractant : Monsieur Thierry Davaille

Administrateur concerné : Monsieur Thierry Davaille

Nature et objet : Convention de rémunération entre Monsieur Thierry Davaille et votre société en qualité de Directeur Général.

8. Cocontractant : Monsieur David Billon

Administrateur concerné : Monsieur David Billon

Nature et objet : Convention de rémunération entre Monsieur David Billon et votre société en qualité de Directeur Général Adjoint.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Par ailleurs, En application des articles 441 et 447 de l'Acte uniforme de l'OHADA, nous vous signalons que les conventions suivantes n'ont pas fait l'objet d'une autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Il nous appartient, sur la base des informations qui nous ont été données, de vous communiquer, outre les caractéristiques et les modalités essentielles de cette convention, les circonstances en raison desquelles la procédure d'autorisation n'a pas été suivie.

1. Cocontractant : MOVIS International

Administrateurs concernés : Messieurs Hervé Billon, David Billon et Thierry Davaille

Nature et modalités : Par une convention en date du 5 juillet 2010, MOVIS International assiste SIVOM (devenue MOVIS Côte d'Ivoire) en matière commerciale, financière, juridique, fiscale, administrative, moyennant une rémunération annuelle fixée au titre du second semestre 2010 à FCFA 59 millions Hors Taxes et au titre de l'exercice 2011 à FCFA 118 millions Hors Taxes.

Au 31 décembre 2011, le montant facturé et inscrit dans les charges de MOVIS Côte d'Ivoire au titre de cette convention s'élève à FCFA 118 millions.

Cette convention n'a pas été préalablement autorisée par le conseil d'administration par omission.

2. Cocontractant : Société de Manutention du Tchad (SMT)

Administrateur concerné : Monsieur Thierry Davaille

Nature et modalités : Un compte courant en faveur de SMT est inscrit à l'actif du bilan au 31 décembre 2011 pour un montant global de FCFA 215 millions non productif d'intérêts.

En raison du démarrage tardif de la structure, ce compte a été entièrement déprécié au 31 décembre 2011.

Cette convention n'a pas été préalablement autorisée par le conseil d'administration par omission.

3. Cocontractant : SCI ODIKA

Administrateur concerné : Monsieur Hervé Billon, gérant de la SCI Odika

Nature et modalités : L'avance de FCFA 125,9 millions accordée par votre société à la SCI Odika a été compensée au cours de l'exercice 2011 par la cession du terrain pour FCFA 72 millions et le compte fournisseurs.

Au 31 décembre 2011, le solde de ce compte courant qui s'élève à FCFA 8 millions est inscrit au passif du bilan.

Cette convention n'a pas été préalablement autorisée par le conseil d'administration par omission.

4. Cocontractant : SOCOMAR, S.A.

Administrateurs communs : Messieurs David Billon, Hervé Billon et Thierry Davaille

Nature et modalités : Par un acte de cession en date du 16 mars 2011, SOCOMAR cède à SIVOM (devenue MOVIS C.I.), les actions et une créance qu'elle détient sur la Société de Manutention du Tchad (SMT), pour respectivement FCFA 112, 2 millions et 140 millions.

Ces sommes augmentent la participation et le compte courant de MOVIS C.I. dans SMT Tchad au 31 décembre 2011 et ont été entièrement dépréciées au cours de l'exercice.

Cette convention n'a pas été préalablement autorisée par le conseil d'administration par omission.

5. Cocontractant : Trident Shipping

Administrateurs concernés : Messieurs Thierry Davaille et Marc Moukarzel
Nature et modalités : MOVIS Côte d'Ivoire loue des bureaux à la société Trident Shipping moyennant un loyer mensuel de FCFA 938.172.

Les sommes inscrites à ce titre en produits s'élèvent à FCFA 11, 2 millions au 31 décembre 2011.

Cette convention n'a pas été préalablement autorisée par le conseil d'administration par omission.

6. Cocontractant : Geodis Wilson Côte d'Ivoire

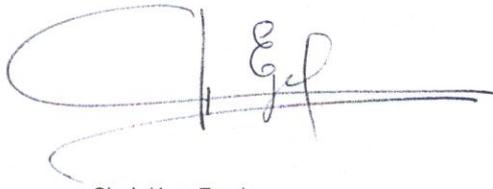
Administrateurs concernés : Messieurs Thierry Davaille, David Billon et Marc Moukarzel
Nature et modalités : MOVIS Côte d'Ivoire loue des bureaux à la société Geodis Wilson Côte d'Ivoire moyennant un loyer mensuel de FCFA 523.000.

Les sommes inscrites à ce titre en produits s'élèvent à FCFA 6,3 millions au 31 décembre 2011.

Cette convention n'a pas été préalablement autorisée par le conseil d'administration par omission.

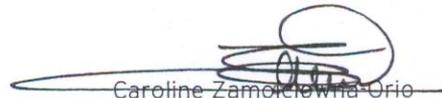
Les Commissaires aux Comptes

SOFIDEC



Christian Egels
Associé

Ernst & Young



Caroline Zamojczówna-Orio
Expert-Comptable Diplômé

TEXTES DES RESOLUTIONS A SOUMETTRE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2011.

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance et entendu lecture :

- du Rapport du Conseil d'Administration sur l'évolution des activités et sur les comptes de la Société au titre de l'exercice 2011,
- du Rapport Général des Commissaires aux comptes sur l'exécution de leur mission de vérification et de contrôle desdits comptes ;

approuve les comptes de l'exercice ainsi écoulé tels qu'ils ont été présentés, ainsi que la gestion de la Société telle qu'elle ressort de l'examen desdits comptes et desdits Rapports, faisant apparaître **une perte de huit cent cinquante quatre million trente quatre mille sept cent trente et un (854 034 731) Francs CFA**, selon les détails ci-après :

	<u>Exercice 2010</u> (En F CFA)	<u>Exercice 2011</u> (En F CFA)
CHIFFRE D'AFFAIRES	11 784 290 275	10 493 991 684
Frais d'exploitation	- 10 514 974 913	- 10 348 333 015
Autres produits	21 085 737	445 729 737
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	1 290 401 099	591 388 406
Dotations aux amortissements	- 1 168 663 930	- 1 063 711 302
Dotations et reprises de provisions	61 816 483	60 082 114
RESULTAT D'EXPLOITATION	183 553 652	- 412 240 782
RESULTAT FINANCIER	- 1 034 936 970	- 819 017 345
Intérêts	- 1 088 142 403	- 940 633 952
Produits	53 205 433	121 616 607
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES	- 851 383 318	- 1 231 258 127
Résultat Hors Activités Ordinaires	595 166 253	392 223 396
Impôt sur le résultat	- 15 000 000	- 15 000 000
RESULTAT NET	- 271 217 065	- 854 034 731

Cette résolution est mise aux voix.

DEUXIEME RESOLUTION

QUITUS AUX ADMINISTRATEURS ET AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES.

L'Assemblée Générale donne, par la suite, quitus entier et sans réserve aux Administrateurs, et décharge aux Commissaires aux comptes.

Cette résolution est mise aux voix.

TROISIEME RESOLUTION

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2011.

L'Assemblée Générale, approuvant la proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice clos le 31 décembre 2011, soit un montant de huit cent cinquante quatre million trente quatre mille sept cent trente et un (854 034 731) Francs CFA, intégralement au compte « Report à nouveau », ainsi qu'il suit :

	Exercice 2010	Exercice 2011
Report à nouveau disponible	- 1 498 178 849	- 1 769 395 914
Imputation Résultat de l'exercice 2011	- 271 217 065	- 854 034 731
Report à nouveau, après affectation	- 1 769 395 914	- 2 623 430 645

A l'issue de cette affectation, le compte « Report à nouveau », qui présentait un solde débiteur d'un milliard sept cent soixante neuf million trois cent quatre vingt quinze mille neuf cent quatorze (1 769 395 914) Francs CFA, présente un solde débiteur de **deux milliard six cent vingt trois million quatre cent trente mille six cent quarante cinq (2 623 430 645) Francs CFA.**

Cette résolution est mise aux voix.

QUATRIEME RESOLUTION

APPROBATION DU RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIF AUX CONVENTIONS REGLEMENTEES DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2011.

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du Rapport Spécial des Commissaires aux comptes sur les Conventions Réglementées visées aux articles 438 et suivants de l'Acte Uniforme OHADA relatif aux Droit des Sociétés Commerciales et du GIE, approuve les conclusions dudit Rapport et les Conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution est mise aux voix.

CINQUIEME RESOLUTION

POUVOIR POUR LES FORMALITES DE PUBLICITE.

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie, ou d'un extrait du présent procès-verbal en vue de l'accomplissement de tous dépôts, formalités et publications nécessaires.

Cette résolution est mise aux voix.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il sera dressé procès-verbal, signé après lecture par les membres du Bureau.

** ** *

**



GEODIS SIVOM LOGISTICS

01 B.P. 1569 Abidjan 01 – Tél. : (225) 21.21.86.00 – Fax : (225) 21.21.86.66

01 B.P. 217 San Pédro 01 – Tél. : (225) 34.71.20.60 – Fax : (225) 34.71.27.27

E-mail :
info@movis-ci.com